

DÉCISION N° 2024-152DC

Objet : Externalisation des infrastructures informatiques et fourniture de services d'infogérance des systèmes d'information de la CCVHA -(24CC012) – Attribution du marché

Le Président de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu les statuts de la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 juin 2020 portant délégation d'attribution dudit conseil au Président ;

Vu l'axe 3 du Projet de Territoire de la CCVHA « Encourager et tirer parti du rayonnement sur tout le territoire, des dynamiques urbaines attractives à l'échelle du bassin angevin », et l'engagement E1 inscrit dans les principes d'action de la labélisation LUCIE 26000, « Mettre en place une gouvernance responsable » ;

Considérant la consultation 24CC012 publiée le 21/06/2024 sur les Echos.fr, le JOUE, le profil acheteur et le site internet du pouvoir adjudicateur ;

Considérant les 2 offres reçues,

Considérant que l'entreprise MCT a remis une offre ayant un meilleur avantage économique.

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer le marché à la société MCT, sise 143 avenue de Paris – LAVAL (53000) pour un montant de 1 537 977.65€ HT

Article 2 : Le Président

- certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et publiée sur le site internet de la collectivité ;
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, par courrier ou sur le site Télérecours citoyens ([www.telerecours](http://www.telerecours.fr)), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou est chargé de l'exécution de la présente décision.

Au Lion d'Angers, le 17/09/2024

Étienne GLÉMOT
Président

